

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2010/9-C/1
4 octobre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – NÉPAL 200152

**Assistance aux populations des régions de
collines et de montagnes du centre-ouest et de
l'extrême-ouest du Népal confrontées à
l'insécurité alimentaire**

Nombre de bénéficiaires	1 230 000
Durée du projet	24 mois (1 ^{er} janvier 2011–31 décembre 2012)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	116 269 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	57 611 221
Coûts des transferts monétaires/ bons d'alimentation pour le PAM	18 797 268
Coût total pour le PAM	192 315 808

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODB*: M. K. Oshidari tél.: 066513-3063

Attachée de liaison, ODB: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Bangkok (Asie)

RÉSUMÉ

Après une décennie de guerre civile, le Népal est à la croisée des chemins. Malgré l'accord de paix global signé en 2006, l'instabilité politique reste bien réelle et une grande partie des causes sous-jacentes du conflit sont toujours présentes. L'offre de services de base est limitée aux centres urbains et autres zones relativement accessibles. Les retombées de la paix, si largement attendues ne se sont pas concrétisées, surtout à cause de l'absence de progrès sur des aspects essentiels du processus de consolidation de la paix.

Selon les estimations, quelques 3,5 millions de Népalais sont exposés ou très exposés à l'insécurité alimentaire, soit 40 pour cent de plus qu'il y a deux ans. L'instabilité politique, le changement climatique et la cherté persistante des produits alimentaires ont exacerbé les difficultés rencontrées par les populations les plus vulnérables. Les produits coûtent encore plus cher en 2010 qu'en 2008, au plus fort de la flambée des prix alimentaires mondiaux¹. Le Népal enregistre aujourd'hui un déficit céréalier estimé à 316 500 tonnes, imputable en grande partie à une série d'épisodes de sécheresse. Des grèves politiques à répétition ont perturbé les services et les livraisons de marchandises et affaibli une économie népalaise déjà fragile. Plus de 250 journées de barrages routiers ont été recensées en 2009. Cette accumulation d'épreuves a contraint les ménages vulnérables à recourir à des expédients contre-productifs pour s'en sortir².

La présente intervention prolongée de secours et de redressement fournira une aide alimentaire à plus de 1,2 million de personnes affectées par le triple choc de la sécheresse, de la cherté des prix et de l'instabilité politique persistante. Le PAM lancera des activités Vives pour la création d'avoires et Espèces pour la création d'avoires afin de créer des avoires productifs et de reconstituer ou reconstruire les moyens de subsistance, ainsi que des interventions nutritionnelles visant à réduire la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments. Il transférera au Gouvernement la responsabilité d'une partie de son système de suivi de la sécurité alimentaire.

L'intervention est conforme aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille de pays³ et au Plan intérimaire de développement de trois ans du Gouvernement, centré sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les activités correspondent aux objectifs stratégiques 1, 3 et 5 du Plan stratégique du PAM (2008–2013) et constituent un élément central de la stratégie d'intervention du PAM pour le Népal⁴. L'intervention appuiera la stratégie des Nations Unies

¹ Le riz grossier coûte en moyenne 18 pour cent plus cher qu'en 2010.

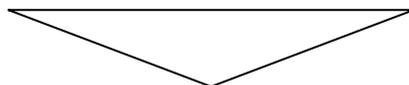
² PAM, Rapport sur la migration, novembre 2008.

³ "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Népal" (WFP/EB.2/2010/6-B). Évaluation qui recense les activités du PAM de 2002 à 2009 et fait des recommandations pour la suite des opérations.

⁴ La stratégie d'intervention du PAM pour le Népal a été adoptée en septembre 2010.

au service de la paix, l'exécution du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au Népal et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 3, 4 et 7⁵.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Népal 200152 "Assistance aux populations des régions de colline et de montagne du centre-ouest et de l'extrême-ouest du Népal confrontées à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2010/9-C/1), qui est proposée.

⁵ Objectifs du Millénaire pour le développement 1 — Réduire l'extrême pauvreté et la faim, 3 — promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 — réduire la mortalité infantile, et 7 — préserver l'environnement.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIO D'INTERVENTION

Contexte général

1. Avec ses 29 millions d'habitants, le Népal occupe le 144^e rang des 182 pays classés en fonction de leur indice de développement humain⁶. Selon les estimations, plus de la moitié de sa population vit avec moins de 1,25 dollar par jour⁶. La croissance réelle du produit intérieur brut en 2009 est estimée à 4,7 pour cent, contre 5,3 pour cent l'année précédente⁷.
2. L'accord de paix global signé en novembre 2006 a mis fin à dix années de guerre civile. Pourtant, la stabilité politique et la paix générale ne sont pas au rendez-vous. Des aspects importants du processus de paix restent en suspens, à commencer par la rédaction de la Constitution du pays et la réinsertion de plus de 20 000 combattants maoïstes. La vie politique est paralysée par la valse des dirigeants et des hauts fonctionnaires et l'obstruction parlementaire à laquelle se livrent divers partis d'opposition. À la mi-avril 2010, neuf mois après le début du cycle budgétaire 2009/2010, seuls 26,7 pour cent des crédits d'équipement avaient été affectés, alors que ce budget joue un rôle essentiel pour le développement. De nombreux postes à pourvoir dans les administrations rurales responsables des services de base et du développement restent vacants. Seuls 36 pour cent des postes indispensables dans les districts des régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest, étaient pourvus⁸.
3. Les grèves à caractère politique perturbent les déplacements entraînant la fermeture des marchés et retardent la fourniture de l'aide humanitaire, des aides au développement et des services de base. Les manœuvres payés à la journée ne peuvent pas travailler et les familles pauvres doivent s'endetter⁹. Ces grèves pénalisent tout particulièrement les populations les plus vulnérables des régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest, où les réseaux de commercialisation sont fragiles et ne peuvent pas toujours résister à la fermeture imprévisible des marchés et aux ruptures d'approvisionnement.
4. L'impunité généralisée, la faiblesse des moyens des services chargés de faire respecter les lois et les violences sexistes se traduisent par une très forte insécurité, en particulier dans la région du Teraï. Ces dernières années, l'État a été absent et s'est avéré incapable d'assurer les services de base, d'où un regain d'agitation dans de nombreuses zones rurales excentrées, y compris dans le centre-ouest et l'extrême-ouest, où la guerre civile a débuté.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

5. À la mi-2010, 3,6 millions de Népalais étaient exposés à des degrés divers à l'insécurité alimentaire¹⁰, et 41 pour cent des habitants du Népal étaient sous-alimentés¹¹. *L'Atlas de la sécurité alimentaire au Népal* fait apparaître de fortes disparités régionales, mais c'est dans les régions du centre-ouest et de l'extrême-ouest que l'insécurité alimentaire est la plus

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, *Rapport sur le développement humain*, New York, 2009.

⁷ www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/np.html.

⁸ Étude conjointe du PAM et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 2009.

⁹ Le montant des pertes subies par l'économie nationale du fait des grèves est estimé à 2,25 milliards de roupies népalaises (NPR) par jour. *The Himalayan Times*, 7 mai 2010.

¹⁰ PAM, *Bulletin sur la sécurité alimentaire*, août 2010.

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et PAM: mission conjointe d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires, 2007.

élevée¹². Le PAM suit les répercussions des crises et catastrophes par le biais du système népalais de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire (*Nepal Khadya Surakshya Anugaman Pranali* – NeKSAP), et publie des rapports et des évaluations annuelles de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR).

6. La proportion de la population souffrant de malnutrition aiguë est passée de 17 pour cent en décembre 2008 à 30 pour cent en avril 2009, et elle est restée supérieure à 20 pour cent pendant toute l'année 2010, surtout dans les régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest¹³. La récente aggravation de l'insécurité alimentaire s'explique principalement par: i) la persistance de l'instabilité politique et de l'insécurité; ii) les aléas climatiques et notamment de graves sécheresses hivernales; iii) les prix élevés des produits alimentaires.
7. En raison de la proximité du massif himalayen, le Népal est particulièrement exposé au changement climatique. Les importantes perturbations de ces dernières années – épisodes de sécheresse, pluies diluviennes imprévisibles et inondations – se sont traduites par plusieurs années successives de déficits céréaliers, une première dans l'histoire du pays¹⁴. Les sécheresses hivernales de 2008 et 2009 ont été d'une sévérité quasiment sans précédent¹⁵, avec un déficit céréalier de 316 500 tonnes pour la campagne 2009/2010¹⁶. Les communautés des zones de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest ont été touchées de plein fouet, et leur production vivrière a chuté de 30 à 70 pour cent¹⁷.
8. Les ménages vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire pâtissent également de la cherté de l'alimentation, surtout dans les zones de collines et de montagnes reculées. Sous l'effet de la hausse des prix, officiellement 18 pour cent en un an¹⁸, les produits alimentaires coûtent encore plus cher en 2010 qu'en 2008, au moment de la flambée des prix mondiaux. Les prix varient considérablement selon les districts: en 2010, le riz non décortiqué et le blé étaient vendus jusqu'à quatre fois plus cher dans les zones reculées des collines et des montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest que dans les districts du Terai¹⁹. Cette inflation persistante des prix des produits alimentaires est notamment imputable à une succession de mauvaises récoltes, à l'embargo sur les exportations de denrées de base de l'Inde, l'un des principaux partenaires commerciaux du Népal, et aux ruptures d'approvisionnement des marchés ruraux pour cause de grèves politiques à répétition.
9. Avant 2008, 60 pour cent des ménages ruraux consacraient de 60 à 80 pour cent de leurs revenus à leurs achats alimentaires²⁰, et ces chiffres ont probablement augmenté depuis lors. Le suivi de la sécurité alimentaire des ménages conduit par le PAM ces deux dernières années a révélé un recours croissant à des mécanismes de survie contre-productifs, y compris la vente de biens productifs et la consommation des réserves de semences.

¹² Équipe spéciale de suivi de la sécurité alimentaire/Commission nationale de planification/Gouvernement du Népal/PAM, *Atlas de la sécurité alimentaire au Népal*, juillet 2010.

¹³ PAM, Bulletins sur la sécurité alimentaire.

¹⁴ Équipe chargée d'étudier la vulnérabilité du Népal au changement climatique, 2009.

¹⁵ Département d'hydrologie et de météorologie, Népal, 2009.

¹⁶ PAM et Ministère de l'agriculture et des coopératives. Évaluation conjointe des récoltes d'été, 2010.

¹⁷ Bureau du PAM au Népal. Le point de référence est la campagne 2007/2008.

¹⁸ Nepal Rastra Bank (Banque centrale du Népal), 2010.

¹⁹ PAM, Suivi et analyse de la sécurité alimentaire au Népal, données 2010.

²⁰ PAM, Évaluation des prix élevés des produits alimentaires au Népal, 2008.

10. Les populations du centre-ouest et de l'extrême-ouest sont beaucoup plus exposées à l'insécurité alimentaire que celles des autres régions du Népal. Les enquêtes font toutes ressortir une forte vulnérabilité dans ces zones de collines et de montagnes, où 30 pour cent de la population adoptent des stratégies de survie néfastes. Dans les familles les plus exposées, la production familiale de ces dernières années ne couvre les besoins élémentaires que pendant trois à cinq mois. Plus de la moitié de la population de ces régions se situe dans le dernier quintile de richesse²¹. Environ 82 pour cent des habitants vivent de l'agriculture de subsistance, et ils exploitent essentiellement des terres non irriguées²². C'est dans les zones de collines et de montagnes que la production est la plus faible, en raison de la pénurie chronique de terres arables, du manque d'irrigation et de la médiocrité des infrastructures de base. Les parcelles se réduisent et se morcellent. Dans les districts ciblés, seuls 40 pour cent des ménages ont assez de terres pour cultiver tous les produits vivriers dont ils ont besoin²³.
11. Le Népal figure parmi les dix pays où la prévalence des retards de croissance est la plus élevée et parmi les vingt pays les plus touchés en ce qui concerne les cas de dépérissement: 41 pour cent de la population est sous-alimentée et 49 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans présentent un retard de croissance. Selon l'enquête de référence du PAM sur les micronutriments en poudre²⁴ et l'indice sous-régional de 2009 pour le Népal, la proportion des retards de croissance atteint 71 pour cent dans certaines régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest.
12. L'anémie touche 70 pour cent des moins de deux ans et 48 pour cent des enfants d'âge préscolaire²⁵. Dans les zones ciblées par l'IPSR, les indicateurs d'anémie sont supérieurs à la moyenne nationale²⁴. Un demi million d'enfants, 13 pour cent des enfants de moins de 5 ans, souffrent d'émaciation²⁵ et le seuil critique fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soit 15 pour cent, est dépassé dans une partie de la région du Terai et de la région des collines.
13. L'enquête de référence du PAM sur les micronutriments en poudre montre que, dans les districts de collines, 13,3 pour cent seulement des enfants âgés de 6 à 23 mois ont un régime alimentaire suffisamment varié, cette proportion ne dépassant pas 15,5 pour cent dans les districts de montagne²⁶. Elle indique aussi que l'alimentation²⁷ des enfants nourris au sein est tout aussi médiocre et que seulement 1 pour cent des enfants âgés de 6 à 8 mois et 19,5 pour cent des enfants âgés de 9 à 23 mois ont un régime acceptable. Ces données traduisent une dégradation de la qualité de l'alimentation dans les régions de collines et de montagnes.

Scénario d'intervention

14. Dans les deux prochaines années, le Népal restera sans doute exposé à la faim aiguë et à la sous-alimentation. Les taux élevés de pauvreté et l'isolement géographique qui caractérisent les districts reculés, la faiblesse de la production agricole, l'essor

²¹ Enquête démographique et sanitaire, 2006.

²² www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/np.html.

²³ PAM, Rapport d'évaluation à mi-parcours de l'IPSR 106760, mars 2010.

²⁴ Enquête de référence du PAM sur les micronutriments en poudre, 2009.

²⁵ Enquête démographique et sanitaire nationale, 2006.

²⁶ Dans six districts de montagnes et de collines de l'ouest, selon l'enquête de référence du PAM sur les micronutriments en poudre de 2009.

²⁷ Variété de l'alimentation et fréquence des repas.

démographique et la difficulté d'accéder aux services de soins, à l'eau et à l'assainissement sont autant de facteurs qui ne feront qu'accroître la vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les crises et catastrophes diverses vont encore accentuer les vulnérabilités: les catastrophes naturelles deviendront sans doute plus violentes et plus graves avec le changement climatique; les prix alimentaires resteront élevés du fait de l'envolée des cours du pétrole et des fluctuations des disponibilités alimentaires sur les marchés internationaux; l'instabilité politique continuera d'entraver l'accès des populations vivant dans l'insécurité alimentaire aux produits alimentaires.

15. La principale raison d'être de l'IPSR est de pallier les capacités limitées du Gouvernement, qui ne parvient pas à garantir un filet de sécurité aux habitants les plus pauvres des régions reculées, particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire. L'instabilité politique demeurera sans doute la principale pierre d'achoppement de l'intervention du PAM.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

16. Le Gouvernement a mis sur pied un groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition relevant de la Commission nationale de planification et compte présenter en 2010 un nouveau plan intérimaire de trois ans dont l'un des axes majeurs sera la sécurité alimentaire et la nutrition. Avec l'appui du PAM et face à la hausse persistante des prix alimentaires et au risque de catastrophes naturelles, le Ministère de l'agriculture et des coopératives est chargé d'élaborer un Plan d'orientation agricole et un Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une intervention nationale concernant les micronutriments en poudre a été approuvée en 2010.
17. L'Office népalais des produits alimentaires, qui distribue les aides publiques, ne peut encore prendre en charge le programme du PAM, car ses capacités sont limitées et il n'est pas représenté hors des bureaux de district. En 2009, il n'a distribué que 25 pour cent des quantités prévues, soit moins de 10 000 tonnes ce qui compensait seulement 5 à 6 pour cent du déficit total dans la plupart des zones de collines et de montagnes. Le PAM étudiera les moyens de renforcer les capacités de l'Office népalais des produits alimentaires dans le cadre de l'IPSR.

Politiques, capacités et actions des autres intervenants importants

18. Les grands acteurs de la lutte contre l'insécurité alimentaire sont la Banque asiatique de développement, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale, auxquels viennent s'ajouter des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales. Les principaux donateurs sont très actifs au sein des groupes de coordination pour la sécurité alimentaire et prêtent leur concours technique aux projets, aux évaluations et à l'établissement des documents de fond.
19. Consciente du rôle de l'aide humanitaire dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, la Banque mondiale a fourni au PAM – via le Gouvernement – des ressources provenant de son fonds d'urgence pour financer des activités Vivres pour la création d'actifs (VCA) afin de compléter les capacités limitées du Gouvernement.

20. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a lancé un projet expérimental de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë (CMAM) dans cinq districts des zones de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest très exposés à l'insécurité alimentaire et qui enregistrent des taux élevés de malnutrition aiguë. Les enfants de moins de 5 ans sous-alimentés reçoivent du PlumpyNut® et des conseils sont prodigués à leur entourage. Dans le cadre de son programme d'action décentralisée en faveur des enfants et des femmes, (DACAW), l'UNICEF a mis en place un vaste réseau d'agentes sanitaires bénévoles spécialement formées.

Coordination

21. Le Gouvernement a récemment mis en place un comité directeur de la sécurité alimentaire et de la nutrition relevant de la Commission nationale de planification, qui comprend des représentants des donateurs et des organismes des Nations Unies. Le PAM participe aux réunions techniques des donateurs sur la sécurité alimentaire.
22. Le PAM pilote les modules de la sécurité alimentaire et de la logistique qui regroupent ses différents partenaires - Gouvernement, organismes des Nations Unies et ONG. Il fait également partie de l'équipe spéciale sur la protection sociale réunissant les organisations humanitaires, les agences d'aide au développement et les principaux donateurs. Il organise des réunions avec ses partenaires coopérants pour examiner l'exécution de l'IPSR.

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

23. L'IPSR appuiera la reconstitution des moyens de subsistance par la mise en place d'un filet de protection sociale productif et d'une aide nutritionnelle. L'assistance du PAM concourra au processus de paix et de transition. Elle vise plus précisément à :
- réduire la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans – Objectif stratégique 1;
 - améliorer la sécurité alimentaire dans l'immédiat par la mise en place d'un filet de sécurité pour les communautés les plus vulnérables – Objectif stratégique 3; et
 - contribuer au renforcement de la résilience des communautés grâce à la création d'avoires productifs et à la formation à différentes activités de subsistance, y compris l'agriculture – Objectif stratégique 3.
24. Le PAM renforcera également la capacité du Gouvernement à suivre l'évolution de l'insécurité alimentaire et à la combattre par l'intermédiaire du NeKSAP (Objectif stratégique 5).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'aide apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

25. En 2006, le PAM a lancé deux opérations d'urgence pour fournir une aide alimentaire immédiate à 295 000 personnes touchées par la sécheresse et les inondations. En juillet 2007, il a mis en place une IPSR pour pallier les effets conjugués du conflit, de la hausse persistante des prix de l'alimentation et des catastrophes naturelles. Entre 2007 et 2010, les activités Vivres contre travail et Espèces contre travail au titre de l'IPSR ont permis de venir en aide à quelque 1,6 million de bénéficiaires par an en moyenne. La composante nutrition ajoutée en 2009 a permis de distribuer des micronutriments en

poudre à 114 000 enfants âgés de moins de 5 ans et de réduire ainsi les taux de carence en oligo-éléments.

26. L'IPSR 106760 a été un filet de sécurité efficace pour les ménages très vulnérables frappés par une accumulation d'épreuves. Selon le rapport d'évaluation à mi-parcours²⁸, les bénéficiaires de l'assistance du PAM ont connu une plus grande sécurité alimentaire et ont mieux su résister aux crises alimentaires que les non-bénéficiaires. Le recours au crédit a diminué, passant de 77 à 64 pour cent. Les retours de migrants sont passés de 24 à 39 pour cent, et la proportion des ménages disposant de réserves alimentaires suffisantes pour couvrir leurs besoins pendant trois mois est passée de 13 à 26 pour cent²⁹. Reste que, globalement, l'insécurité alimentaire tend à empirer sous la pression croissante des crises et catastrophes.
27. Le projet pilote Espèces contre travail a été lancé dans les zones où il est difficile d'acheminer des produits alimentaires mais qui sont relativement bien pourvues en produits locaux. Les transferts monétaires ont permis d'augmenter le pouvoir d'achat des bénéficiaires, qui ont pu diversifier leur alimentation. Les rapports de suivi indiquent que les transferts monétaires du PAM ont donné aux bénéficiaires une plus grande liberté de choix dans leurs achats alimentaires. Les préférences des consommateurs et les retombées pour les commerçants et les communautés sont citées parmi les effets bénéfiques des aides en espèces au Népal³⁰. L'économie qu'a représentée la remise d'espèces en lieu et place de produits alimentaires se chiffre à 11,1 NPR par kilo, soit près de 4,5 millions de dollars pour les deux années de l'intervention. Cette économie résulte principalement de la diminution des frais de transport, d'entreposage et de manutention des produits, qui sont plus élevés que ceux des commerçants qui fournissent des vivres³¹ dans certaines zones.

Grands axes de la stratégie

28. Conformément à l'une des recommandations issues de l'évaluation du portefeuille de pays – à savoir regrouper les activités dans un plus petit nombre de districts, mettre en place des dispositifs de protection sociale fondés sur des activités productives et adopter une approche intégrée de la nutrition couvrant tout le cycle de vie – le PAM ciblera les populations les plus vulnérables des régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest. L'IPSR comprendra les éléments suivants: i) Vivres et Espèces pour la création d'avoires; ii) supplémentation en micronutriments pour les enfants âgés de 6 à 59 mois; iii) supplémentation alimentaire pour soigner la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois.

Vivres et Espèces pour la création d'avoires

29. Ces activités répondront aux besoins alimentaires immédiats des populations vulnérables et aideront les bénéficiaires à se remettre des multiples crises et catastrophes grâce à la création d'avoires productifs et à l'amélioration des moyens de subsistance. Les projets seront axés sur le développement de l'accès aux marchés, la mise en place de nouveaux moyens de subsistance et de nouvelles possibilités d'activités rémunératrices alternatives.

²⁸ Rapport d'évaluation à mi-parcours de la deuxième IPSR du PAM, 2009.

²⁹ Rapport de l'enquête de référence de l'IPSR, 2007; Rapport d'évaluation à mi-parcours de la deuxième IPSR, 2008, second rapport d'évaluation à mi-parcours de l'IPSR, 2009.

³⁰ Rapport de suivi du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, 2010, 2009; Martin Dietz, *Advantages and Impacts of Food, Cash, and Food/Cash Combination*, Katmandou, mars 2006.

³¹ À partir des données concernant le projet pilote lancé dans sept districts. (Achham, Baitadi, Dadeldhura, Bajhang, Dailekh, Darchula et Doti) le PAM a calculé une valeur alpha de 0,72, signe que les transferts monétaires ont été plus avantageux que les distributions de vivres dans ces zones.

Seront ainsi créés des petits périmètres d'irrigation et autres systèmes de gestion de l'eau, des serres, des vergers et des étangs de pisciculture. Ces initiatives seront accompagnées de formations à différentes activités de subsistance, y compris l'agriculture.

30. Dans les zones qui s'y prêtent, le PAM étudiera la possibilité de créer des coopératives paysannes et des services publics de vulgarisation agricole par le biais d'une politique ambitieuse d'achats locaux propre à stimuler la production locale et à rapprocher les paysans des marchés. Les projets visant à améliorer les conditions matérielles d'accès aux marchés locaux et de districts incluront la construction de routes de desserte et pistes d'intérêt stratégique³².
31. Le PAM appuiera la protection des berges, la construction d'équipements publics et autres projets du même ordre, ainsi que la création d'avoirs productifs socialement utiles. Les projets seront conçus de manière à ce que les paysans sans terre ou quasiment sans terre puissent bénéficier des avoirs, afin qu'ils ne soient pas réservés aux petits et moyens propriétaires terriens. Les activités génératrices de revenus comprendront l'apprentissage de la gestion durable et de la commercialisation de plantes médicinales ou aromatiques à forte valeur ajoutée et la formation à l'apiculture, à l'arboriculture et à l'élevage. Ces activités conviennent particulièrement bien aux régions montagneuses où, en raison de l'aridité des sols, l'agriculture ne suffit pas à elle seule à rendre les communautés autosuffisantes sur le plan alimentaire.
32. Dans des districts choisis, le PAM fera des interventions appuyées par des transferts monétaires afin d'améliorer l'accès des ménages ciblés à la nourriture et de stimuler l'économie locale, ce qui profitera à la fois aux commerçants locaux et aux communautés environnantes. Les bénéficiaires recevront une somme d'argent ou à la fois de l'argent et des vivres, et il sera tenu compte d'éléments tels que la disponibilité permanente des produits alimentaires sur les marchés, la taille des marchés locaux, l'accès aux marchés, l'inflation et les salaires, la sécurité, les préférences des bénéficiaires et les capacités des institutions.

Supplémentation en micronutriments

33. Les taux élevés d'anémie ferriprive, ainsi que la pénurie d'aliments riches en micronutriments et les difficultés rencontrées pour s'en procurer dans les régions de collines et de montagnes justifient des distributions générales de micronutriments en poudre dans les communautés ciblées. Dans les zones visées par les activités VCA et ECA, tous les enfants âgés de 6 à 59 mois recevront des micronutriments en poudre.

Programme ciblé de supplémentation alimentaire

34. Face aux taux élevés de dépérissement relevés dans les zones d'insécurité alimentaire, le PAM fournira des rations alimentaires de complément pour les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée, et cela pour une durée moyenne de trois mois. Les districts seront ciblés en concertation avec l'UNICEF, au titre de ses projets CMAM et DACAW. Les enfants bénéficiaires seront examinés et aiguillés sur des antennes sanitaires pour y être soignés. Dans les districts où l'UNICEF exécute son projet CMAM, les enfants qui ne reçoivent plus d'alimentation thérapeutique recevront le supplément alimentaire Supplementary Plumpy® pendant six semaines, ce qui leur évitera de basculer de nouveau dans la malnutrition sévère.

³² Bureau du PAM au Népal, *More than Roads*, Katmandou, juillet 2010.

35. Comme les pratiques alimentaires des Népalais laissent beaucoup à désirer, les partenaires coopérants, les fonctionnaires des administrations et les agents sanitaires communautaires suivront des cours sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant à l'échelle des communautés. Les mères et les nourrices seront conseillées sur les bonnes pratiques alimentaires, la préparation des aliments et l'hygiène. La formation sera mise au point en collaboration avec les organismes chargés des questions nutritionnelles.
36. Le programme de pays établi par le PAM contient une composante nutrition, exécutée en collaboration avec le Ministère de la santé et de la population, dont l'objectif est de réduire le taux très élevé des retards de croissance. Les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants âgés de moins de 3 ans ont droit à un aliment composé blé-soja au titre d'un programme d'alimentation général couvrant neuf districts. Dans certains districts, il se peut que le programme de pays et l'IPSR exécutent l'un et l'autre des projets d'aide nutritionnelle du PAM dans certains districts, mais ils cibleront des bénéficiaires différents et n'appliqueront pas les mêmes modalités.
37. Le PAM s'emploiera à renforcer les capacités du Gouvernement en matière de suivi de la sécurité alimentaire, conformément à l'Objectif stratégique 5. Le PAM et le Gouvernement continueront de s'employer à renforcer les articulations entre l'administration centrale et les réseaux régionaux de sécurité alimentaire appuyés par les fonctionnaires des districts. Le PAM évaluera les besoins de renforcement des capacités des administrations et fournira les technologies, les formations et les locaux nécessaires aux organismes publics nationaux et locaux.

Stratégie de transfert des responsabilités

38. Les activités de l'IPSR aideront les communautés à mieux résister en cas de nouveaux chocs. Le renforcement des capacités du Gouvernement ainsi que des communautés des zones rurales reculées et l'appui apporté au Gouvernement pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des plans en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle faciliteront le transfert des responsabilités au Gouvernement, le moment venu. En attendant la mise en place de stratégies et de systèmes propres à atténuer les effets conjugués des crises et catastrophes et à remédier au problème alarmant des taux de malnutrition, la formule de l'intervention prolongée de secours et de redressement est une nécessité.
39. En ce qui concerne le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le cycle en cours a été prolongé jusqu'à la fin de 2012; un programme de pays a été établi pour accompagner le nouveau Plan-cadre qui démarra en 2013.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

40. L'IPSR ciblera 16 districts des régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-Ouest, où se trouvent les plus fortes concentrations de ménages vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire, comme le montrent les données sur l'apport en calories moyen, la fréquence des chocs et le recours à des stratégies de survie préjudiciables. Les ménages vulnérables qui vivent dans ces districts dépensent en général près de 80 pour cent de leur revenu pour se nourrir³³, et ils survivent grâce des emplois de journaliers, à l'agriculture vivrière et aux petits envois de fonds sporadiques de parents immigrés en Inde³⁴. Selon les témoignages recueillis en 2009, quelque 60 pour cent des ménages ciblés comptent au moins un membre de leur famille à l'étranger. La plupart des ménages ciblés

³³ Enquête de niveau de vie au Népal, 2003/2004.

³⁴ PAM/Nepal Development Research Institute, *Passage to India*, Katmandou, 2008.

s'alimentent mal – un plat de céréales accompagné d'une soupe claire aux haricots ou aux lentilles en milieu de matinée et une collation légère l'après-midi.

Vivres ou espèces pour la création d'avoires

41. Le PAM reverra périodiquement la liste des districts et des villages ciblés à la lumière des données sur la sécurité alimentaire recueillies par le NeKSAP et vérifiées par les réseaux de sécurité alimentaire des districts. Les villages dotés de comités de développement sont répartis en cinq catégories en fonction du degré de l'insécurité alimentaire, sur la base d'un certain nombre d'indicateurs - disponibilité des produits alimentaires, accès à la nourriture, utilisation des produits, risques, émigration, stratégies de survie et sécurité. Dans les comités de développement villageois prioritaires, les partenaires coopérants du PAM identifieront les communautés exposées à l'insécurité alimentaire à l'aide des critères de ciblage élaborés dans le cadre de l'étude pilote de ciblage des communautés et des ménages actuellement en cours.
42. Dans les communautés ciblées, les bénéficiaires des activités VCA et ECA s'auto-sélectionneront. En effet, comme la somme ou la ration alimentaire fournie vaut moins que le salaire journalier moyen, seuls celles et ceux qui ont vraiment besoin d'une aide participeront aux activités en question. Les ménages dont le chef de famille est une femme ou les enfants et autres personnes ne comptant pas dans leur famille quelqu'un qui puisse participer aux programmes VCA ou ECA, auront droit à la même ration alimentaire. Une fois que l'étude sur le ciblage des communautés et des ménages sera terminée, le PAM expérimentera la nouvelle méthode de ciblage des ménages dans deux villages. Une évaluation sera faite afin de déterminer la pertinence et la faisabilité du ciblage des ménages au Népal.
43. On estime que 73 900 ménages, soit environ 35 pour cent du nombre total de bénéficiaires des activités VCA ou ECA, bénéficieront de transferts monétaires. L'analyse approfondie des disponibilités alimentaires, de l'inflation et des salaires, des marchés en activité, de la sécurité, des capacités institutionnelles, du rapport coût-rendement et des préférences des bénéficiaires déterminera le choix entre fourniture de vivres et transferts monétaires. Ces transferts n'auront lieu que dans les zones très peu exposées à l'insécurité, dans lesquelles les étals des marchés locaux sont bien garnis en produits alimentaires et qui disposent de capacités institutionnelles adéquates.

Supplémentation en micronutriments

44. Selon les estimations, 152 000 enfants âgés de 6 à 59 mois vivant dans des ménages bénéficiaires de projets VCA ou ECA auront droit à des micronutriments en poudre, sauf s'ils souffrent de malnutrition modérée et sont déjà pris en charge par le programme de supplémentation alimentaire.

Supplémentation alimentaire

45. Cette activité concernera les districts et les villages enregistrant des taux élevés de malnutrition aiguë, identifiés par l'UNICEF dans le cadre de ses projets CMAM ou DACAW. Dans les villages retenus, les enfants âgés de 6 à 59 mois seront sélectionnés par des bénévoles du réseau des agentes sanitaires formées à l'anthropométrie. Les enfants souffrant de malnutrition modérée présentant une circonférence brachiale de 115 à

125 mm, ainsi que ceux qui ne bénéficient plus d'une alimentation thérapeutique, recevront du Supplementary Plumpy®³⁵.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ			
Activité	Hommes/garçons	Femmes/filles	Total
Vivres ou Espèces pour la création d'avoirs	584 000	585 000	1 170 000
Supplémentation en micronutriments	76 000	77 000	152 000
Supplémentation alimentaire	30 000	30 000	60 000
TOTAL*	614 000	615 000	1 230 000

* Le nombre total de bénéficiaires a été ajusté afin que les enfants recevant à la fois une supplémentation en micronutriments et une supplémentation alimentaire ne soient pas comptés deux fois.

CONSIDÉRATIONS NUTRITIONNELLES, ET RATIONS ET VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET DES BONS D'ALIMENTATION

46. La ration alimentaire du programme VCA est considérée comme un transfert de revenus ou le paiement d'un travail accompli, l'objectif étant d'accroître l'accès des ménages à la nourriture. Les ménages participants recevront 40 kg de riz et 5 kg de légumineuses par tranche de 10 journées de travail effectuées dans le mois. La quantité est suffisante pour répondre à la moitié des besoins mensuels en céréales et à plus de 40 pour cent des besoins en légumineuses d'un ménage moyen composé de 5, 6 personnes. Pour optimiser l'impact, l'assistance du PAM sera fournie pendant quatre mois chaque année, essentiellement à la période de soudure, lorsqu'en règle générale les familles n'ont pas d'activité agricole et sont plus exposées à l'insécurité alimentaire.
47. Dans le cadre de son activité de supplémentation en micronutriments, le PAM fournira des micronutriments en poudre en associant 15 vitamines et minéraux indispensables au développement physique optimal des jeunes enfants à un âge critique. La ration est d'un sachet de 1 gramme par enfant et par jour.
48. Dans le cadre du programme de supplémentation alimentaire, les enfants souffrant de malnutrition modérée recevront une ration de Supplementary Plumpy® un supplément alimentaire prêt à consommer.

³⁵ Un protocole de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée est en cours de formulation; il utilise la circonférence brachiale et le rapport poids/taille comme critères d'admission et de sortie.

Aliment ou espèces	Vivres ou espèces pour la création d'avoirs	Supplémentation en micronutriments	Supplémentation alimentaire
Riz	714	–	–
Légumineuses	89	–	–
Poudre de micronutriments	–	1	–
Supplément Plumpy®	–	–	92
Espèces	0,40 dollar	–	–
TOTAL	803	1	93
Total kcal/jour	2 923	–	500
% kcal d'origine protéinique	9,2	–	10
% kcal d'origine lipidique	2,8	-	59

49. La valeur des transferts monétaires est calculée à partir du salaire horaire minimum, de manière à ce que le programme n'attire que les ménages les plus pauvres par auto-ciblage. Les prix alimentaires sur les marchés locaux ont également été pris en compte afin d'assurer l'accès aux mêmes quantités de vivres que dans l'activité VCA. Le PAM procédera à un suivi des zones ciblées pour s'assurer que les transferts monétaires n'entraînent pas de distorsion des niveaux de salaires locaux. Le montant total demandé pour les transferts monétaires tient compte des prévisions relatives à l'inflation.

Aliment ou espèces	Vivres ou espèces pour la création d'avoirs	Supplémentation en micronutriments	Supplémentation alimentaire	Total
Riz	102 956	–	–	102 956
Légumineuses	12 870	–	–	12 870
Poudre de micronutriments	–	112	–	112
Supplément Plumpy®	–	–	331	331
TOTAL	115 826	112	331	116 269
Espèces	18 797 268 dollars	–	–	18 797 268 dollars

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

50. Les groupes d'utilisateurs et les organismes gouvernementaux locaux sélectionneront les projets et les formations. Conformément à la politique du PAM en matière de problématique homme-femmes³⁶ et pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels, les activités seront conçues dans le cadre d'un processus participatif; le PAM et ses partenaires en contrôleront l'exécution pour s'assurer que les femmes participent aux prises de décisions et tirent parti de l'assistance du PAM pour améliorer leurs moyens de subsistance. La moitié au moins des représentants et responsables des comités locaux d'utilisateurs seront des femmes.

Partenaires

51. Le PAM poursuivra son partenariat étroit avec la Banque mondiale et le Ministère du développement local avec un projet de filet de protection sociale par la réalisation de travaux publics. Le ministère fournira des ressources complémentaires telles que des articles non alimentaires, du personnel qualifié et la prise en charge des frais de transport.

52. Le PAM continuera de travailler avec le Fonds des Nations Unies pour la population pour assurer un minimum de protection sanitaire et de sécurité alimentaire grâce à des dispensaires mobiles. Il collaborera avec l'UNICEF, le Ministère de la santé et de la population et les partenaires coopérants pour exécuter un programme de grande envergure associant CMAM et DACAW. Les sites de distribution de vivres seront utilisés pour remettre des trousseaux d'hygiène de base aux bénéficiaires, les informer sur la santé et l'assainissement et leur expliquer comment bien préparer les aliments.

53. L'unité d'analyse et de suivi de la sécurité alimentaire du PAM poursuivra sa collaboration avec la FAO et le Ministère de l'agriculture et des coopératives en ce qui concerne l'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire, ainsi qu'au sein du consortium d'acteurs participant au NeKSAP.

Transferts monétaires

54. Les partenaires coopérant avec le PAM et les comités d'utilisateurs remettront les allocations en espèces directement aux bénéficiaires en deux ou trois tranches par cycle, de manière à ne pas transporter de fortes sommes d'argent. Il est envisagé de souscrire des assurances pour les fonds en transit afin de couvrir les partenaires coopérants et les membres des communautés. D'autres solutions pour les remises d'espèces sont à l'étude, le PAM envisageant de faire appel aux institutions financières locales et aux dispositifs utilisant la téléphonie mobile.

Apports non alimentaires

55. Les partenaires coopérants fourniront un appui technique et des ressources complémentaires pour les articles non alimentaires, dont des matériaux de construction. Les ressources disponibles sur place seront utilisées pour la construction des infrastructures de base. D'autres fonds seront mobilisés au titre des coûts opérationnels directs pour compléter les ressources des partenaires.

³⁶ WFP/EB.1/2009/5-A/Rev.1.

Répercussions sur l'environnement

56. Le PAM a énoncé des directives sur les normes environnementales, sanitaires et de sécurité de ses activités VCA et ECA. Tous les projets d'infrastructures relevant de ces activités feront l'objet d'une évaluation environnementale et incluront un plan d'atténuation des impacts. Le PAM chargera un cabinet spécialisé d'évaluer les normes environnementales et sociales et les normes de qualité de ses projets d'infrastructure et de l'aider à renforcer la capacité de ses partenaires coopérants en matière d'application du principe de protection des critères de qualité.

Achats

57. Dans toute la mesure possible, le PAM achète les produits alimentaires sur place, mais les capacités des fournisseurs locaux ont été amoindries par un certain nombre de facteurs — déficit de production agricole, réduction des capacités d'usinage du riz en raison de fréquentes coupures de courant, suspension des exportations de denrées de base décidée par l'Inde et grèves à répétition. Les experts du PAM estiment que l'évolution récente substituant les achats sur les marchés régionaux et internationaux aux achats locaux va perdurer.

Dispositions logistiques

58. Les cargaisons alimentaires acheminées par voie maritime arrivent au port indien de Calcutta. Une fois livrés au Népal, les produits seront entreposés dans deux dépôts du PAM, à Népalgunj et Surkhet. L'éloignement géographique, le terrain accidenté et l'absence de routes font que, dans beaucoup de zones montagneuses, les livraisons de produits alimentaires ne peuvent se faire par la voie terrestre. Environ 20 pour cent des aliments nécessaires, soit 22 400 tonnes, seront livrés par voie aérienne. Les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention sont estimés à 637,21 dollars la tonne.

59. Le PAM acheminera les vivres jusqu'aux points de livraison avancés, puis les partenaires coopérants les prendront en charge de ces points de livraison aux points de distribution finale et assureront les distributions. Le PAM utilisera le système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (système COMPAS) pour suivre l'acheminement jusqu'aux points de livraison avancés: quantités reçues, pertes, stocks entreposés dans les dépôts du PAM et quantités reçues dans les dépôts des partenaires.

SUIVI DE LA PERFORMANCE

60. Le suivi de la planification et de l'état d'avancement, notamment la gestion des points de livraison avancés, les distributions et le nombre de bénéficiaires ventilé par catégories, a assuré au moyen d'un système web de gestion des données, qui sera un jour intégré au système interne de contrôle du PAM, à savoir le module de planification et de suivi des résultats.

61. Le suivi fondé sur les résultats s'appuiera sur des enquêtes périodiques par échantillonnage aléatoire, des questionnaires-types semi-directifs, des groupes de discussion thématiques, des témoignages individuels et des entretiens et observations de groupes. Une unité centrale de suivi-évaluation coordonnera la collecte des données, analysera les données et produira des rapports de contrôle périodiques. Les partenaires coopérants du PAM appliqueront la méthode du bilan communautaire pour compléter le suivi ordinaire. Le PAM organisera chaque trimestre la visite sur les sites du projet d'une équipe mixte composée de représentants des parties prenantes et d'autres organismes.

62. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation du programme de pays, le système d'évaluation actuel sera développé de manière à produire des données quantitatives et qualitatives supplémentaires sur l'impact des interventions du PAM, par exemple en ce qui concerne l'évolution des avoirs et des revenus des ménages. Les évaluations d'impact reposeront sur les faits constatés et sur des études de cas pour confirmer les résultats des enquêtes. L'impact de la précédente IPSR sera évalué en 2010; viendra ensuite la collecte de données de référence, début 2011, au moyen du système de suivi de la sécurité alimentaire déjà en place. Des évaluations d'impact et des enquêtes de conformité distinctes concernant les interventions nutritionnelles de l'IPSR seront conduites selon les besoins.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

63. Le principal risque qui pèse sur la présente IPSR est une forte détérioration de la situation politique. L'instabilité politique et les grèves continues vont probablement gêner l'acheminement des vivres au Népal et exposer le personnel, les partenaires et les bénéficiaires à des risques d'insécurité, notamment l'enrôlement forcé dans des manifestations antigouvernementales et le racket. Le PAM continuera de superviser les activités pour prévenir le détournement des ressources à des fins politiques partisans.
64. Le Népal est particulièrement exposé aux catastrophes naturelles. Si ce genre d'événement se produit, le PAM reverra l'ordre de priorité de ses activités au titre de l'IPSR. En cas de tremblement de terre majeur, il risque de rencontrer d'énormes difficultés en raison des dommages que subiront les principaux aéroports et axes routiers du pays.
65. Le PAM continuera d'investir dans la préparation des interventions en cas de catastrophe; il nouera des partenariats avec des organismes locaux chargés des interventions d'urgence et perfectionnera ses plans de secours. Il fait régulièrement le point sur les stocks de vivres entreposés au Népal, y compris les repas prêts à consommer, et il procède à la mise à jour des itinéraires de transport.

SÉCURITÉ

66. Si la sécurité s'est améliorée dans une grande partie du Népal, l'emprise croissante des groupes de militants armés déstabilise la région du Terai; le PAM conserve plusieurs bureaux auxiliaires dans cette zone, et il utilise les grands axes routiers pour acheminer ses cargaisons. L'instabilité politique devrait perdurer. Le PAM suivra l'évolution de la situation sur le plan de la sécurité au Népal et prendra les mesures de précaution nécessaires.
67. Les régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest et la vallée de Katmandou relèvent de la Phase I du plan de sécurité de l'ONU. Les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité des télécommunications sont appliquées dans tous les bureaux auxiliaires, pour tous les véhicules du PAM ainsi que par l'ensemble du personnel. Toutes les missions se rendant dans des zones reculées emportent des téléphones par liaison satellite et des dispositifs d'évacuation médicale sont en place. Les studios de la radio des Nations Unies sont le premier point de contact en cas d'urgence.

68. Des réunions d'information sur la sécurité sont organisées à l'intention du personnel, des partenaires coopérants et des groupes de bénéficiaires pour s'assurer que les activités sont exécutées conformément aux directives opérationnelles³⁷.

³⁷ En 2004, l'équipe de pays des Nations Unies a adopté les directives opérationnelles qui prévoient, entre autres dispositions, que les organismes des Nations Unies doivent fournir assistance et protection aux populations civiles sur la seule base des besoins, d'une manière non discriminatoire et équitable et sans considération de nationalité, de sexe, de race, d'appartenance ethnique, de caste, de religion, d'opinion politique ou de convictions; qu'elle soit technique, financière ou matérielle, cette assistance vise à développer, préserver et promouvoir le bien-être social et économique des populations civiles et elle n'a pas pour objet des fins militaires, paramilitaires, politiques ou sectaires. Depuis 2007, les directives fondamentales sont des principes communs appliqués notamment par les organisations bilatérales et par l'Association des ONG internationales.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET POUR LE PAM				
	Quantité (en tonnes)	Coût moyen (en dollars/tonne)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits¹ ou transferts monétaires et bons d'alimentation				
Céréales	102 956	417	42 932 652	
Légumineuses	12 870	792	10 193 169	
Divers	443	10 125	4 485 400	
Total, produits alimentaires	116 269		57 611 221	
Transferts monétaires au profit des bénéficiaires			18 797 268	
Total produits, transferts monétaires et bons d'alimentation				76 408 489
Transport extérieur				2 551 294
Transport terrestre, entreposage et manutention				74 087 770
Autres coûts opérationnels directs				14 175 817
Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B)				12 511 030
Total, coûts d'appui directs pour le PAM				179 734 400
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³				12 581 408
COÛT TOTAL POUR LE PAM				192 315 808

¹ Assortiment alimentaire théorique établi à des fins d'établissement du budget et d'approbation. Sa composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et dépenses annexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	2 083 717
Administrateurs recrutés sur le plan national	1 381 443
Agents des services généraux recrutés sur le plan local	2 639 431
Personnel temporaire recruté sur le plan local	414 842
Heures supplémentaires du personnel local	18 000
Consultants internationaux	1 049 040
Consultants locaux	391 000
Voyages officiels du personnel	1 151 658
Total partiel	9 129 130
Dépenses récurrentes	
Location des locaux	232 000
Charges (électricité, etc.)	208 000
Fournitures de bureau et autres consommables	342 000
Communications et services informatiques	390 000
Réparation et entretien du matériel	210 000
Exploitation et entretien des véhicules	290 000
Aménagement des bureaux et réparations	202 000
Prestations d'organismes des Nations Unies	100 000
Total partiel	1 974 000
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location des véhicules	122 400
Télécommunications et informatique	1 105 500
Sécurité locale	180 000
Total partiel	1 407 900
TOTAL COÛTS D'APPUI DIRECTS	12 511 030

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence But: Rétablir la sécurité nutritionnelle des groupes vulnérables victimes des crises et catastrophes naturelles</p>		
<p>Effet direct 1.1 Effet direct de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois dans les populations ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (rapport poids/taille en %) en baisse de 10% ➤ Taux de récupération des bénéficiaires de la supplémentation alimentaire > à 75% ➤ Taux d'abandon du programme de la supplémentation alimentaire < à 15% ➤ Mortalité des bénéficiaires de la supplémentation alimentaire < à 3% ➤ Taux d'échec de la supplémentation alimentaire < à 15% ➤ Prévalence de l'anémie ferriprive chez les enfants de moins de 5 ans (hémoglobine < 110g/litre) en baisse de 10% 	<p>Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit durant le cycle du projet</p> <p>Les conditions de sécurité permettent au PAM et aux partenaires coopérants d'exécuter les activités du projet</p> <p>Les conditions de sécurité et l'environnement culturel autorisent la remise d'espèces et/ou de vivres aux femmes</p>
<p>Produit 1.1 Produits alimentaires et non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires supplémentaires distribuée, en % des prévisions ➤ Quantité de micronutriments en poudre distribuée, en % des prévisions ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des produits alimentaires, par catégorie, en % des prévisions 	
<p>Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans des périodes de transition But: Appuyer la reconstitution des moyens de subsistance et le retour à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés touchées par les crises et catastrophes</p>		
<p>Effet direct 3.1 Consommation alimentaire adéquate dans les communautés ciblées durant la période couverte par le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le score de consommation alimentaire dépasse le seuil retenu pour 80% des ménages ciblés ➤ Stratégies de survie: le recours à des mécanismes de survies néfastes a diminué pour 80% des communautés ciblées 	<p>Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit durant le cycle du projet</p> <p>Les conditions de sécurité permettent au PAM et aux partenaires coopérants d'exécuter les activités du projet</p> <p>Les conditions de sécurité et l'environnement culturel autorisent la remise d'argent et/ou de vivres aux femmes.</p>
<p>Effet direct 3.2 Les communautés ciblées peuvent accéder plus largement aux avoirs pour se procurer des moyens de subsistance durable et connaissent mieux les méthodes améliorées de production agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des avoirs communautaires: 80% des communautés ciblées rapportent que les avoirs créés sont fonctionnels ➤ Score des avoirs communautaires: 80% des bénéficiaires font état d'une amélioration de leur production agricole grâce aux activités Vivres pour la formation 	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de l'égalité des sexes: 80% des femmes occupant des postes de responsabilité font état d'une participation active aux décisions importantes (définition des projets, gestion des groupes de travailleurs, tenue des livres) 	
<p>Produit 3.1 Espèces et produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux bénéficiaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des produits alimentaires de base, par catégorie, en % des prévisions ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des espèces, en % des prévisions ➤ Nombre de femmes chefs de famille recevant des espèces, par catégorie, en % des prévisions ➤ Quantité de vivres distribuée, en tonnes et par types, en % des prévisions ➤ Montant des fonds distribués, en % des prévisions ➤ Bénéficiaires utilisant des espèces pour se procurer des produits alimentaires, en % des prévisions ➤ % des bénéficiaires déclarant se sentir en sécurité (cas d'insécurité) 	
<p>Produit 3.2 Moyens de subsistance créés, construits ou restaurés par les communautés ciblées, les femmes participant à la planification, à la gestion et à l'exploitation des avoirs communautaires,(Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes) et des bénéficiaires étant formés à l'activité agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avoirs communautaires créés ou restaurés par les communautés et les personnes ciblées, par type, en % des prévisions ➤ Nombre de femmes et d'hommes formés dans les zones bénéficiant d'appuis aux moyens de subsistance, par type, en % des prévisions ➤ Proportion de femmes occupant des postes de responsabilité dans les comités d'usagers égale à 50% 	
<p>Objectif stratégique 5: renforcer les capacités des pays de réduire la faim, notamment grâce une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux But: Renforcer les capacités des pays à concevoir, gérer et mettre en œuvre des outils, politiques et programmes pour prévenir et réduire la faim</p>		
<p>Effet direct 5.1 Progrès vers des solutions nationales au problème de la faim</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La stratégie de transfert mise au point et appliquée 	<p>Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit durant le cycle du projet Les conditions de sécurité permettent au PAM et aux partenaires coopérants d'exécuter les activités du projet</p>
<p>Produit 5.1 Les stratégies de transfert convenues sont en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de stratégies de transfert convenues par le PAM et le Ministère de l'agriculture et des coopératives 	



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CMAM	Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë
COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
DACAW	Action décentralisée en faveur des enfants et des femmes
ECA	Espèces pour la création d'avoirs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
NeKSAP	Système népalais de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire (<i>Nepal Khadya Surakshya Anugaman Pranali</i>)
NPR	Roupie népalaise
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoirs